JEAN-MARIE VANLERENBERGHE, SYLVIE GOY-CHAVENT, VINCENT DELAHAYE, ANNICK BILLON, PHILIPPE BONNECARRÈRE, FRANÇOISE GATEL, ANNE-CATHERINE LOISIER, JEAN-FRANÇOIS LONGEOT, PIERRE MEDEVIELLE, OLIVIER CIGOLOTTI, NASSIMAH DINDAR, JEAN-PIERRE MOGA, LAURENT LAFON, OLIVIER HENNO

«Les places en crèche bientôt attribuées par des commissions en présence des parents ?»

24/09/2018

Cette initiative législative de Laurent Lafon, Sénateur du Val-de-Marne, vise à créer des commissions d'attribution en présence des parents demandeurs dans les crèches publiques. Les dossiers seraient étudiés au fur et à mesure en étant anonymisés, puis notés en fonction de critères objectifs définis par la commune.

« *En France, le stock de places existantes en crèches ne répond qu'à 43,9% des besoins : ce contexte génère du stress et un sentiment d'opacité chez les parents. A tort ou à raison, ce manque de places crée parfois un climat de suspicion. La création de commissions publiques où les dossiers sont traités de manière anonyme permet d'y remédier, sans craindre que le voisin bénéficie d'un passe-droits !* » explique Laurent Lafon.

La proposition s'inspire d'un mécanisme qu'a instauré la ville de Vincennes depuis 2006, dont Laurent Lafon a été Maire de 2002 à 2017. « *Nous étions à l'époque la première ville en France à créer cette commission. Je sais d'expérience que la commission d'attribution crée un climat plus sain entre les parents et les élus. Car pour les élus, les requêtes visant à sortir de la règle établie peuvent être tout aussi insistantes que les appels à y entrer …* » poursuit Laurent Lafon.

Plutôt que de créer des critères d'attribution nationaux, la proposition de loi laisse la possibilité aux communes de déterminer leurs propres critères. « *On ne doit pas imposer des critères à des villes qui connaissent des réalités et des besoins complètement différents. Ce qui compte, c'est qu'une commission publique mette tous les demandeurs sur un pied d'égalité* » justifie Laurent Lafon.

La liste des sénateurs signataires : *Laurent Lafon, Vincent Delahaye, Jean-Pierre Moga, Sylvie Goy-Chavent, Jean-François Longeot, Annick Billon, Anne-Catherine Loisier, Philippe Bonnecarrère, Nassimah Dindar, Françoise Gatel, Olivier Cigolotti, Jean-Marie Vanlerenberghe, Olivier Henno, Pierre Medevielle*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC